

Programme de Formation Prévention des Risques Psychosociaux (RPS)

direction / manager 2 jours

ELM FORMATION

Référence	Formation conforme aux obligations de prévention des risques psychosociaux en entreprise (Articles L4121-1, L4121-2 et R4121-1 du Code du travail — évaluation des risques et document unique)
Version	Version 1 - Mise à jour le 31/08/2026
Organisme	ELM FORMATION 46 avenue de Rivesaltes - 66380 PIA SIRET : 94291413600018 NDA : 76660316966 Contact : contact@elm-formation.fr 06 03 49 30 22 Site : https://elm-formation.fr/

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier les différents types de risques psychosociaux (RPS), leurs catégories, leurs causes et leurs effets sur la santé.
- Connaître le cadre réglementaire applicable à la prévention des RPS (Code du travail, Plan Santé au Travail).
- Repérer les indicateurs d'alerte d'une situation de RPS et/ou d'un salarié en difficulté au sein de la structure.
- Comprendre les facteurs de risques psychosociaux reconnus.
- Connaître la démarche de prévention à 3 niveaux : primaire, secondaire et tertiaire.
- Identifier le rôle et les responsabilités de chacun face aux RPS, à la discrimination, au harcèlement et aux agissements sexistes.
- **Utiliser les outils d'évaluation des RPS (diagnostic RPS, grille des 6 facteurs de Gollac) et savoir les intégrer au document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP).**

CONTENU DE LA FORMATION

1 – Les différents types de RPS

- Les catégories de RPS
- Les causes
- Les effets sur la santé et l'entreprise

2 – Le cadre réglementaire des RPS

- Ce que dit le Code du travail (obligation de sécurité, évaluation des risques)
- Le Plan Santé au Travail 2026-2030 (PST5)

3 – Les indicateurs de la structure

- Repérer une situation de RPS
- Repérer un salarié en difficulté

4 – Les facteurs de RPS

- biomécaniques
- Organisationnels

- Environnementaux

5 – La démarche de prévention

- Les 3 niveaux de prévention : primaire, secondaire, tertiaire

6 – Rôle et responsabilités de chacun

- Ce que dit le Code du travail : discrimination, harcèlement moral, harcèlement sexuel, agissements sexistes
- Employeur, encadrant, salarié, CSE & RH

7 – Les outils d'évaluation

- Le diagnostic RPS
- Les 6 critères de Gollac
- L'intégration au document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP)

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

- Tout salarié, encadrant ou membre de la direction.
- Prérequis : comprendre et parler français.

DURÉE ET EFFECTIF

- Durée : 2 jours (14h)
- Effectif : de 4 à 12 participants.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Formation basée sur des apports théoriques, de cas concrets d'entreprise et un travail pratique sur les outils d'évaluation, favorisant les échanges et la construction d'un plan d'action adapté à la structure.

Alternance de :

- Apports théoriques ciblés
- Études de cas
- Ateliers pratiques de diagnostic RPS et de cotation selon la grille de Gollac
- Échanges collectifs et jeux pédagogiques de mise en situation
- Quiz de connaissances

Moyens pédagogiques :

- Supports visuels (PowerPoint, vidéoprojecteur)
- Paperboard
- Grille des 6 facteurs de Gollac et trame de document unique (DUERP)
- Fiches de cas pratiques et grille d'auto-positionnement
- Documentation réglementaire remise aux stagiaires

MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'évaluation des acquis est réalisée à travers :

- Un questionnaire de positionnement en début de formation
- Des exercices d'application

- Un exercice pratique de cotation des risques et d'intégration au document unique (DUERP)
- Un questionnaire d'évaluation des connaissances en fin de formation (QCM ou échange oral)

ATTRIBUTION FINALE

Remise d'une attestation des acquis de fin de formation mentionnant les compétences acquises.
Grille d'évaluation individuelle complétée par le formateur.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Inscription par mail ou téléphone. / Délai moyen d'accès : 7 à 30 jours selon planning et effectif.

TARIFS

sur demande.
Cette formation peut, selon les cas, être prise en charge par les opérateurs de compétences (OPCO).

ACCESSIBILITÉ

- Formation accessible aux personnes en situation de handicap.
- Une étude individuelle des besoins est réalisée avec le référent handicap : Axel MUNCH - contact@elm-formation.fr - 06 03 49 30 22.
- Une adaptation pédagogique et matérielle peut être proposée selon les besoins identifiés lors de l'entretien de positionnement.

PREUVE DE DIFFUSION PUBLIQUE

- Cette fiche programme est disponible sur le site <https://elm-formation.fr/> et/ou sur simple demande à contact@elm-formation.fr.